



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° D/2023-020

Nombre de Conseillers :

- En exercice : 23
- Présents : 15
- Votants : 17

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 mars 2023.

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit du mois de mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de TORCY s'est réuni, en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de TORCY, sous la présidence de Monsieur Philippe PIGEAU, Maire de TORCY.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. PIGEAU Philippe – Mme CANTIER Nadège – M. LANDRÉ Christian – Mme SARANDAO Gilda – M. BONNEAU Michel – Mme MUNOZ Marie-Thérèse – Mme LATTARD Monique – M. LAMY Bernard – Mme GALLO Anne – Mme ALAIN Lucette – Mme BERESINA Jocelyne – Mme ROMERO-PORTRAT Manuela – Mme CASTANO Adeline – M. CHEVALIER Mickaël – Mme MONTEIRO Maria

POUVOIRS : M. MICHELOT Bernard à Mme CANTIER Nadège – Mme DESVIGNES Josette à Mme MONTEIRO Maria

EXCUSES : M. FUCHET Roland

ABSENTS : M. MAY Abdelkrim – M. TAIEB BOUHANI Ali – M. CHHIM Sovanavy – M. MOURON Pierre

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. LAMY Bernard

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2022 – BUDGET PRINCIPAL.

Madame Gilda SARANDAO, 3^{ème} Adjointe, présente les résultats de l'exercice tels qu'ils ont été arrêtés après l'adoption du Compte de Gestion et du Compte Administratif du Budget Principal 2022 lors du Conseil Municipal du 27 février 2023 suivant le détail donné dans les tableaux ci-dessous :

FONCTIONNEMENT	
Résultat (2021) reporté	+ 435 066,01€
Résultat de l'exercice 2022	+ 204 823,22€
Situation nette au 31/12/2022	+ 639 889,23€

INVESTISSEMENT	
Résultat (2021) reporté	- 155 718,53€
Résultat de l'exercice 2022	+ 9 302,55€
Situation nette au 31/12/2022	- 146 415,98€
Restes à réaliser Dépenses 2022	- 173 003,82€
Restes à réaliser Recettes 2022	+ 232 810,49€
Solde des restes à réaliser 2022	+ 59 806,67€
Résultat d'investissement après incorporation des restes à réaliser	+ 86 609,31€

Madame Gilda SARANDAO propose d'affecter les résultats en section de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2022	
Report à nouveau excédentaire à la ligne 002 de la section de fonctionnement du budget primitif 2023	+ 553 279,92€
Report à la ligne 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé en section d'investissement	+ 86 609,31€
Report à nouveau déficitaire à la ligne 001 de la section d'investissement du budget primitif 2023	- 146 415,98€



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° D/2023-020

Le Conseil Municipal,
Vu l'adoption du Compte Administratif de l'exercice 2022 (délibération D/2023-013 du 27 février 2023) ; dont les résultats sont conformes au Compte de Gestion (délibération D/2023-010 du 27 février 2023) ;
Considérant la proposition de la Commission des Finances du 21 mars 2023 ;

Après en avoir délibéré **PAR 15 VOIX POUR ET 2 VOIX CONTRE Mme DESVIGNES Josette (pouvoir donné à Mme MONTEIRO Maria) et Mme MONTEIRO Maria :**

- **APPROUVE** la proposition d'affectation des résultats l'exercice 2022 au Budget Principal 2023 comme présentée ci-dessus.

Ont signé au registre le Maire et le Secrétaire de séance.

Certifié exécutoire pour avoir
été reçu à la sous-Préfecture
le 30 MARS 2023
et publié, affiché ou
notifié le 30 MARS 2023
Le Maire,

Pour extrait conforme,
Le Maire,

M. Philippe PIGEAU